

CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 13 décembre 2022 à 17h45

Etaient présents

SOCIETE	NOM	PRENOM
a/LTA	LE CHAPELAIN	Gwenaël
ACP IMMO	KREMBSER	Cindy
ARCH'IMMOBILIER	RIPPERT	Margaux
ARS METALLUM	DRAPEAU	Christophe
ARCHIPOLE	BOUYER	Bertrand
BOUYGUES BATIMENT GRAND OUEST	TARDIVEL	Thomas
CABINET BAGOT ET ASSOCIES	TAVIAN	David
CCL CONSTRUCTION	GALBIN	Guillaume
CDC HABITAT	COULIBALY	Samuel
COOP DE CONSTRUCTION	KERSUZAN	Vincent
CRLC	LEFEVRE	Stéphane
CITYMO	BILIEN	Lionel
FEDERATION DU B.T.P. D'ILLE ET VILAINE	LELIEVRE	Philippe
GROUPE LAUNAY	SANFAUTE	Yann
LATITUDE ARCHITECTES	VITEL	Marc
LEGENDRE CONSTRUCTION	GALLEE	Sébastien
MEIGNAN ENGASSER PERAUD ARCHITECTES	PERAUD	Mathieu
SA LES FOYERS	LE MENTEC	Yann
SETUR	CARFANTAN	Gwénaëlle

Etaient excusés

1TERRAIN	BOYER	Frédéric
ARCHIPEL HABITAT	DECOUVELAERE	Nicolas
AVIZE	KERBRAT	Danielle
BELLAY ELECTRICITE	PAULUS	Patrick
BETEM ATLANTIQUE	RENAUD	Jean-François
CAP ACCESSION	TEBESSI	Amel
ESPACIL ACCESSION	MAHIEU	Frédéric
ESPACIL HABITAT	TANVET	Dominique
MARC	LEHOUX	Romain
NGE BATIMENT	LOMENECH	Thierry
ORDRE DES ARCHITECTES	GICQUEL	Gwénola
PRISMALU	PICHON	Ronan

SATI FRANCE	MAROTTE	Yann
SECIB	COUTANCE	Eric
SNPR	THOMAS	Antoine

Ainsi que Guénaëlle TILLON (CLUB QUALITE CONSTRUCTION 35) et Sophie FAVENNEC (FBTP35)

Ordre du jour

1. Budget
 - a) Point sur le règlement des cotisations 2022
 - b) Point sur l'exécution du budget au 30/11/2022

2. Préparation de l'Assemblée générale 2023
 - a) Calendrier des réunions statutaires 2023
 - b) Présentation du budget prévisionnel

3. Commissions
 - a) commission « écologie et environnement »
 - b) commission « valorisation des métiers »
 - c) commission « bienveillance »
 - d) commission « évolutions techniques et technologiques »
 - e) commission « promotion du Club »

4. Voyage d'études 2023

5. Questions diverses
 - a) adhésion
 - b) prospects
 - c) autres questions

Annexe 1 : budget arrêté au 30/11/2022

Annexe 2 : budget prévisionnel 2023

Annexe 3 : feuille de présence

Un tour de table est effectué pour accueillir les administrateurs qui n'étaient pas présents lors du CA de juin.

Le compte-rendu du conseil d'administration de juin a été validé et mis en ligne suivant la nouvelle formule : vote par sondage Forms et mise en ligne sur le site Internet le plus rapidement possible.

1. Budget

Le bilan est effectué par Christophe Drapeau, Trésorier.

a) Point sur le règlement des cotisations 2022

A ce jour, le montant des cotisations encaissées est de 48 925 €.

Une cotisation reste impayée malgré plusieurs relances par mail, courrier et téléphone :

Société	College	Cotisation due (base effectifs 2021)
SEPCA	ENT	420 €

Un ultime courrier a été adressé en novembre précisant que faute de règlement d'ici aujourd'hui, le Conseil d'administration pourrait prononcer la radiation, conformément aux statuts.

Reste en cours de règlement, les cotisations suivantes :

Société	College	Cotisation due (base effectifs 2021)
APAVE	MOE	500 €
COREVA	ENT	420 €
LA RANCE	MOA	840 €
TERRITOIRES	MOA	840 €

Par contre, l'assistante de direction de TERRITOIRES a laissé entendre que l'adhésion ne serait vraisemblablement pas renouvelée l'année prochaine du fait du peu d'implication de leur représentant, des sujets proposés par le Club et des autres engagements de TERRITOIRES. Une rencontre entre M. Monnerie (nouveau directeur) est envisagée pour échanger à ce sujet en début d'année prochaine.

Pour mémoire, 7 démissionnaires cette année : LAMOTTE, ARMORIC MENUISERIES, EDF, EXE BE, CHOUX TOITURES, REALITES PROMOTION, SOPEC.

Les administrateurs ajournent la décision de radiation de la SEPCA en attendant que le dirigeant de la SEPCA soit à nouveau contacté.

b) Point sur l'exécution du budget au 30/11/22

PRODUITS

Montant des cotisations encaissées au 30/11/2022 : **48 255 €**

Estimation des produits financiers (versés début 2023) : **350 €**

CHARGES

Secrétariat :

Le montant consommé, 24320,36 €, correspond aux heures et aux frais de déplacements de :

- Sophie FAVENNEC, du 1^{er} janvier au 30 novembre 2022
- Guénaëlle TILLON, du 1^{er} janvier au 30 novembre 2022

Le montant prévisionnel, 3 081,62 €, correspond aux heures de :

- Guénaëlle TILLON, pour le mois de décembre 2022
- Sophie FAVENNEC, pour le mois de décembre 2022

Ce montant prévisionnel devrait entraîner un dépassement du montant budgété, 27 000 € (principalement du fait de l'augmentation de salaire de Guénaëlle en 2022 et des heures effectuées par Sophie durant l'arrêt maladie de Guénaëlle).

Location de salles :

Le montant consommé, 1 790 € correspond aux locations de salles de janvier à novembre 2022.

Calcul prévisionnel pour décembre 2022 : 168 €

Ce montant prévisionnel ne devrait pas entraîner de dépassement du montant budgété, 4 500 €.

Site internet :

Le montant consommé, 548,25 € correspondant au :

- montant annuel d'OVH (hébergement & abonnement) = 39,86 € + 8,39 € = 48,25 €
- maintenance du site = 500 €.

Pas de frais envisagés pour décembre 2022.

Sur cette base, le budget prévisionnel ne sera pas dépassé.

Reprographie/maintenance informatique/téléphone/fournitures :

Le montant « reprographie » consommé, 561 €, correspond :

- aux photocopies de janvier à novembre 2022

Calcul prévisionnel pour décembre 2022 : 561 €/11 mois = 51 €

Le montant « petites fournitures » consommé, 137,14 €, correspond :

- fournitures courantes de bureau de janvier au 30 novembre 2022.

Calcul prévisionnel pour décembre 2022 : 10,83 €

Le montant « maintenance informatique » consommé, 1 320 €, correspond :

- la maintenance du PC de Guénaëlle TILLON, licence Teams ... de janvier au 30 novembre 2022.

Calcul prévisionnel pour décembre 2022 : 120 €

Le montant « portable » consommé, 38,50 € :

- à l'abonnement de janvier à novembre 2022

Calcul prévisionnel pour décembre 2022 : 3,50 €

Ce montant prévisionnel ne devrait pas entraîner de dépassement du montant budgété, 2 350 €.

Affranchissements :

Le montant consommé, 367,83 €, correspond aux affranchissements de janvier à novembre 2022.

Calcul prévisionnel pour décembre 2022 : 10 €

Sur cette base, le budget prévisionnel ne devrait pas être dépassé.

Frais de réception :

Le montant consommé, 6 440,59 €, correspond aux :

- plateaux-repas des groupes de travail se réunissant le midi,
- cocktail AG, achats divers pour les moments de convivialité post animations, visites, réunions...
- cadeaux offerts lors des visites de chantiers ou soirées, confection des cartes de vœux.

Calcul prévisionnel pour le mois de décembre 2022 :

Au vu des frais à venir, on peut estimer le montant à 1701,93 €.

Ce montant prévisionnel ne devrait pas entraîner de dépassement du montant budgété, 8 500 €.

Fiestas :

Le montant consommé, 8031,80 €, correspond aux dépenses de la fiesta estivale (déduction faite de la participation des adhérents) et à l'acompte de la fiesta hivernale.

Le solde est de 1 825,97 € (auquel il faut déduire les participations des adhérents soit un peu plus de 800).

Calcul prévisionnel pour le mois de décembre 2022 : 1 025,75 €

Sur cette base, le budget prévisionnel de 8 000 € sera dépassé.

Frais de déplacement intervenants extérieurs :

Le montant consommé 2 970 €, correspond à :

- conférence sur les principes sociocratiques de Yannis Camus et sa préparation
- intervention de Xavier Debondride

Frais à venir pour décembre 2022 (règlement de la ½ journée de formation) : 3000 €

Sur cette base, le budget prévisionnel a été dépassé du fait de la prise en charge de soirée d'échanges de juin avec Xavier Debondride qui n'avait pas été envisagée lors de la préparation du budget.

Banque et assurance :

Le montant consommé, 1 016,62 €, correspond, pour l'année à :

- la cotisation du contrat « responsabilité civile » 898,12 €
- le fonctionnement de notre compte et coût de la carte bleue, 118,50 €.

L'assurance et les frais de tenue de compte étant payés au trimestre, les dernières cotisations ont été réglées en octobre.

Sur cette base, le budget prévisionnel de 960 € sera dépassé du fait de l'augmentation de nos frais bancaires.

BILAN :

En compte au 30/11/2022 : 105 234,77 €

- sur le livret 75 938,59 €
- disponibilités 29 296,18 €

Placement à 1%, compte à la BPO.

2. Préparation de l'Assemblée générale 2023

Yann Sanfaute

a) Calendrier des réunions statutaires 2023

7 fév	Bureau
21 mars	Assemblée générale
11 avril	Bureau
20 juin	Conseil d'administration
12 septembre	Bureau
7 novembre	Bureau
12 décembre	Conseil d'admidnistration

Pour l'année 2023, le nombre de réunions de Bureau est diminué, si nécessaire des réunions extraordinaires pourront être programmées.

b) Présentation du budget prévisionnel

Christophe Drapeau

PRODUITS

Depuis 2018, le montant des cotisations était fixé à 52 000 €, au vu des encaissés en 2022, nous vous proposons un budget à 51 000 €, avec reconduction du taux d'appel à 2022.

Les administrateurs votent la proposition à 51 000 € avec reconduction du taux d'appel à cotisation.

CHARGES

1. Le montant prévisionnel de 2 postes est identique par rapport à 2022

- a) Affranchissement : 400 €
- b) Frais de déplacements intervenants extérieurs : 4 500 €

2. Le montant prévisionnel de 2 postes est diminué par rapport à 2022

- a) Location de salles : 4 000€
- b) Frais de réception : 8 000 €

3. Le montant prévisionnel de 6 postes est augmenté par rapport à 2022

- a) Frais de secrétariat : 28 000 €
- b) Outils de communication : 2 400 €
Nouvelle dénomination pour cette ligne de dépenses qui regroupera dorénavant les dépenses relatives au site Internet et les outils de communication comme la confection de kakemono roll-up, cartes de vœux...
- c) Reprographie, maintenance informatique, téléphones, fournitures bureau : 2 500 €
- d) Fiestas : 9 000 €

Au vu des dépenses des soirées 2022, une augmentation est proposée.

- e) Banque, assurance : 1 100 €

Les frais bancaires 2023 ont été transmis au secrétariat (21€/trimestre et cotisation CB de 48,90 €). L'échéancier de l'assurance n'a pas encore été reçu mais la cotisation augmente tous les ans.

- f) Voyage : 50 000 €

Le voyage sera organisé en 2023. Pas d'information sur le budget pour l'instant.

Les administrateurs votent à l'unanimité la proposition de budget.

annexe 2 : budget prévisionnel 2023

3. Commissions

a) Commission « écologie et environnement »

Guillaume Galbin

La commission prépare une visite de chantier (projet Palatin à Cesson Sévigné) , elle sera associée à une visite des locaux et une présentation de Tri'n'Collect sur leur site de Noyal Chatillon. Elle se déroulera le **vendredi 20 janvier 2023** (après-midi).

Les membres poursuivent leurs travaux sur la RE2020, phase tertiaire.

b) Commission « valorisation des métiers »

Cindy Krembser

La commission travaille sur plusieurs thématiques (actions avec la Cci, le Cio, We Ker et le district d'Ille-et-Vilaine de la fédération de football), pour cela des contacts ont été noués avec ces organismes mais il n'y a pas d'actions formelles pour l'instant de programmées. En parallèle, un flyer présentant le Club a été adressé à quelques collèges de Rennes et des environs, il s'agissait d'aider les élèves de 3^{ème} dans leurs démarches de recherche de stage, à ce jour, le secrétariat n'a pas reçu de demande d'élèves de ces établissements.

Les membres s'interrogent pour trouver des solutions pour faire connaître notre secteur auprès des jeunes, des enseignants, des personnes en charge de l'orientation : peut-être cibler les associations de parents d'élèves ? utiliser les réseaux sociaux ? Ils envisagent d'inviter des conseillers d'orientation à une réunion de la commission, de profiter de nos visites de chantier pour inviter des écoles.

Cependant, quelques établissements scolaires nous sollicitent pour présenter les métiers lors de leurs événements d'orientation.

La commission souhaite développer nos relations avec le Greta/We Ker/Pôle Emploi en matière d'insertion des jeunes issus de l'immigration (exemple de la SNPR).

Bertand Bouyer évoque un chantier au collège de Le Rheu où son agence intervient, il est envisagé une visite pour les élèves, peut-être profiter de cette animation pour organiser un atelier de présentation de quelques métiers ou du secteur ?

c) Commission « bienveillance »

Marc Vitel

18 membres du Club ont participé à la formation « coopération » du 17 novembre.

La commission est satisfaite d'avoir pu organiser cette formation avec deux groupes et espère avoir donné envie de poursuivre dans cette direction ; les comportements sont différents mais il est intéressant de voir comment on peut évoluer. La formation a été animée par Yannis Camus et Line Ruel.

Les membres de la commission se réuniront avec Yannis Camus le 10 janvier pour effectuer un debriefing des animations 2022 et essayer de produire quelque chose à partir de ce qui s'est dit, l'idée est de mettre en ligne cette synthèse sur le site Internet.

d) Commission « évolutions techniques et technologiques »

Gwénaëlle Carfantan

La commission proposera un webinaire le 26 janvier 2023 autour de la construction ex situ et le préfabriqué avec, pour intervenant principal, Pascal Chazal (Ceo du groupe Hors site) et deux témoignages Ugo Silveira (E-loft) et Hervé Dhal (Eiffage construction).

Chaque collègue doit se retrouver dans les témoignages, ce sujet est une bonne continuation des webinaires autour du BIM.

Pour donner un petit aperçu, visio conférence de BATIMAT : <https://youtu.be/Z1-ymbSw3jY>

Il reste la question de la prise en charge de la présentation de M. Chazal : normalement ses interventions sont payantes (environ 1 500 €), cela pourrait être gratuit à la condition que nous fournissions les coordonnées des participants.

Gwénaëlle Carfantan évoque la plateforme de gestion d'invitations en ligne Eventbrite (<https://www.eventbrite.fr/>).

Après divers échanges, les administrateurs optent pour la version gratuite, à voir comment cela sera présenté dans l'invitation, et selon la convention proposée par Hors Site.

e) Commission « promotion du Club »

Yann Sanfaute

Malgré plusieurs tentatives de programmer une réunion des membres de la commission (5 personnes) cette année, aucune date n'a pu être retenue.

C'est Sophie Laisné qui est pilote de cette commission.

Les actions menées par le passé de la commission permettaient de connaître l'envergure du Club de part ses adhérents (constructions, salariés ...), pour Gwénaël Le Chapelain, il serait intéressant de reprendre et d'adapter le questionnaire qui avait permis de récolter les informations.

La commission avait aussi pour objectif d'inviter des extérieurs, des partenaires, des institutionnels à effectuer des conférences pour les membres du Club, le Président suggère que chaque commission invite ou sollicite ces institutionnels. Guillaume Galbin précise que c'est une idée sur laquelle travaille la commission écologie et environnement pour un prochain évènement.

4. Voyage d'études 2023

Mathieu Peraud

Mathieu Peraud rappelle que, suite aux propositions formulées lors du Bureau d'octobre, le groupe de travail a contacté Tangi Saout pour le charger d'organiser l'édition 2023.

Les dates du **20 au 23 septembre 2023** ont été retenues et 4 destinations sont à l'étude : **Lisbonne, Bâle, Madrid et Bordeaux** avec un aspect plus technique que le voyage de Rotterdam : visites de chantier, rencontres avec des professionnels.

L'idée est qu'il revienne vers nous avec des pré programmes pour le Bureau de février mais le budget transport ne sera pas connu.

Une base de 40 participants est prévue. Le budget envisagé serait sur celui de 2021.

→ **les administrateurs souhaitent savoir s'il est possible de monter la jauge à 45 si besoin ?**

Les administrateurs suggèrent de rester sur un format identique à celui de Rotterdam en matière de déplacements doux, de limiter les connexions.

Enfin, Mathieu effectue un aparté sur les fiestas 2023 qui devraient être sur un format identique à celui de cette année, les recherches de lieux pour l'édition d'hiver ont permis de nouer des contacts avec différents établissements rennais.

5. Questions diverses

a) Adhésion

Yann Sanfaute

CYBSTORES : storiste représenté par Olivier Gomelet.

Les parrains sont ARS METALLUM (C Drapeau) et FBTP35 (P Lelièvre).

Le dossier est complet.

L'adhésion est votée à l'unanimité.

b) Prospects

Organisme	Activité	Nom	Ville	Envoi dossier	Observations
VIABILIS	MOA	M LEGUAY	SAINT GREGOIRE	17/01/22	
ML ARCHITECTURE	Architecte	M LECUYER	RENNES	26/04/22	
EMERAUDE HABITATION	Bailleur	M BOURQUIN	SAINT MALO	16/06/22	
BOST INGENIERIE OUEST	BE structures	S KERGOET	BRUZ	16/06/22	
RCPI OUEST	BE ingénierie du bâtiment	G LECLERC	RENNES	20/06/22	
REFLEX ACOUSTIQUE	BE acoustique	L DELALANDE	ST OUEN DES ALLEUX	20/06/22	Tj intéressé mais manque de temps
TADAMM	Architecte	A LEMOINE	RENNES	28/06/22	
CBTP	BE	E LEGOFF	NOYAL SUR VILAINE	03/10/22	

ATELIER L2	Architecte	J DE LEGGE	RENNES	28/11/22	
REALITES BUILDTECH	Promoteur	S GAI	RENNES	01/12/22	

Vincent Kersuzan précise que RCPI ne donnera pas suite du fait de la présence au Club de l'Atelier du Canal qui appartient au même groupe.

Le secrétariat a été contacté (fin novembre) par Foucauld Motte, dirigeant le bureau d'études MOE MOTI ; il est intéressé par les activités du Club mais pas de dossier adressé pour l'instant.

c) Questions diverses

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h21.

Rédactrice : Guénaëlle Tillon

Annexe 1 – budget arrêté au 30/11/2022

CHARGES					PRODUITS = COTISATIONS				
POSTES	BUDGET 2022	REEL			POSTES	BUDGET	REEL		
		"CONSOMMÉ" au 30/11/2022	PRÉVISIONNEL du 01/12/2022 au 31/12/2022	Total prévisionnel 2022			"ENCAISSÉ" AU 30/11/2022	A RECOURRER d'ici 31/12/2022	TOTAL PRÉVISIONNEL 2022
Secrétariat	27 000 €	24 320 €	3 082 €	27 402 €	Cotisations	52 000 €	48 255 €	3 100 €	51 355 €
Location de salles	4 500 €	1 790 €	168 €	1 958 €	Produits financiers	0 €	0 €	350 €	350 €
Site Internet	550 €	548 €	0 €	548 €					
Reprographie, maintenance informatique, téléphone, fournitures bureau	2 350 €	2 057 €	185 €	2 242 €					
Affranchissement	400 €	368 €	10 €	378 €					
Frais de réception	8 500 €	6 441 €	1 702 €	8 143 €					
Fiestas	8 000 €	8 032 €	1 026 €	9 058 €					
Frais déplacement Intervenants extérieurs / Audit	4 500 €	2 970 €	3 000 €	5 970 €					
Banque	960 €	119 €	0 €	1 017 €					
Assurances		898 €	0 €						
TOTAL CHARGES	56 760 €	47 543 €	9 173 €	56 715 €	TOTAL PRODUITS	52 000 €	48 255 €	3 450 €	51 705 €
Ecart Charges / budget				-45 €		Résultat prévisionnel 2022			-4760 €
						Résultat net attendu fin 2022			-5010 €

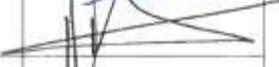
Annexe 2 – budget prévisionnel 2023

CHARGES				PRODUITS			
	Rappel budget 2022	Consommé réel 2022	Budget 2023		Rappel budget 2022	Réel encaissé au 31/12/22	Budget 2023
SECRETARIAT	27 000 €	27 402 €	28 000 €	Avec la reconduction du taux d'appel similaire à 2022			
LOCATION DE SALLES	4 500 €	1 958 €	4 000 €	COTISATIONS	52 000 €	51 335 €	51 000 €
OUTILS DE COMMUNICATION	550 €	548 €	2 400 €				
REPROGRAPHIE	2 350 €	612 €	2 500 €				
MAINTENANCE INFORMATIQUE		1 440 €					
TELEPHONE (portable & standard)		41 €					
FOURNITURES BUREAU		148 €					
AFFRANCHISSEMENT	400 €	378 €	400 €				
FRAIS DE RECEPTION	8 500 €	8 143 €	8 000 €				
FIESTAS	8 000 €	9 058 €	9 000 €				
FRAIS DE DEPLACEMENT INTERVENANTS EXT.	4 500 €	5 970 €	4 500 €				
BANQUE / ASSURANCE	960 €	1 017 €	1 100 €				
VOYAGE	0 €	0 €	50 000 €				
TOTAL	56 760 €	56 714 €	109 900 €				

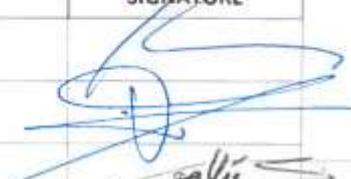
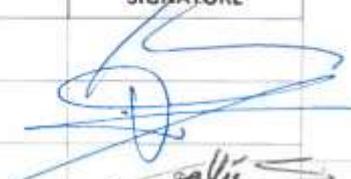
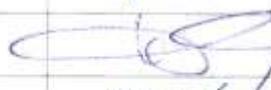
Fin SOLDE 2023

-58 900 €

Annexe 3 – feuille de présence

SOCIETE	NOM	PRENOM	SIGNATURE
1TERRAIN	BOYER	Frédéric	excusé
ACP IMMO	KREMBSER	Cindy	
ALTA	LE CHAPELAIN	Gwénaél	
ARCH'IMMOBILIER	RIPPERT	Margaux	
ARCHIPEL HABITAT	DECOUVELAERE	Nicolas	excusé
ARCHIPOLE	BOUYER	Bertrand	
ARS METALLUM	DRAPEAU	Christophe	
AVIZE	KERBRAT	Danielle	excusée
BELLAY JP RENNES	PAULUS	Patrick	excusé
BETEM ATLANTIQUE	RENAUD	Jean-François	excusé
BOUYGUES BATIMENT GRAND OUEST	TARDIVEL	Thomas	
CABINET BAGOT ET ASSOCIES	TAVIAN	David	
CAP ACCESSION	TEBESSI	Amel	excusée
CCL CONSTRUCTION	GALBIN	Guillaume	
CDC HABITAT	COULIBALY	Samuel	
CITYMO	BILIEN	Lionel	
COOP DE CONSTRUCTION	KERSUZAN	Vincent	
CRLC	LEFEVRE	Stéphane	
ESPACIL ACCESSION	MAHIEU	Frédéric	excusé
ESPACIL HABITAT	TANVET	Dominique	excusé
FEDERATION DU B.T.P. D'ILLE ET VILAINE	LELIÈVRE	Philippe	

feuille d'émargement (suite)

SOCIETE	NOM	PRENOM	SIGNATURE
GRUPE LAUNAY	SANFAUTE	Yann	
LATITUDE ARCHITECTES	VITEL	Marc	
LEGENBRE CONSTRUCTION	GALLEE	Sébastien	
MARC	LEHOUX	Romain	excusé
MEIGNAN ENGASSER PERAUD ARCHITECTES	PERAUD	Mathieu	
NGE BATIMENT	LOMENECH	Thierry	excusé
ORDRE DES ARCHITECTES	GICQUEL	Gwenola	excusée
PRISMALU	PICHON	Ronan	excusé
SA LES FOYERS	LE MENTEC	Yann	
SATI FRANCE	MAROTTE	Yann	excusé
SECIB	COUTANCE	Eric	excusé
SETUR	CARFANTAN	Gwénaëlle	
SNPR	THOMAS	Antoine	excusé